



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Lundi 13 avril 2020*

# LA FILIÈRE DATACENTER, GARANT DE LA CONTINUITÉ NUMÉRIQUE

**Alors que la société se partage entre obligation de confinement et poursuite de ses activités, la robustesse des datacenters est plus que jamais le garant de notre continuité numérique et des missions de service public.**

Depuis que le Covid-19 s'est emparé du monde, il a forcé les individus à se confiner et contraint nations et entreprises à trouver rapidement des solutions pour éviter la paralysie. Dans un tel contexte, chaque pays a compris qu'il était vital de préserver le fonctionnement de ses datacenters, dont l'activité de stockage et de traitement des données numériques est la clef de voûte de sa continuité numérique.

Les infrastructures numériques assurent la pérennité de nombre de missions de service public et applications clefs : hôpitaux et recherche, approvisionnement en énergie, défense du territoire, sûreté nucléaire, gestion des déchets, commandes de nourriture, télétravail, streaming vidéo, information des citoyens ou encore programmes éducatifs à distance. Malgré les contraintes actuelles, et ne bénéficiant d'aucun statut particulier ni d'aucune protection, nos personnels sont fiers de se déplacer sur les sites pour effectuer les interventions nécessaires.

Les professionnels réunis au sein de France Datacenter souhaitent que soit préservée la capacité actuelle de maintien en condition opérationnelle (exploitation et maintenance) des installations, même en cas de confinement renforcé, et ont interpellé le gouvernement afin que soient apportées à l'ensemble de la filière des garanties durables (libre circulation des personnels indispensables, distribution prioritaire de kits de protection, approvisionnement en fioul, équipements lourds, pièces détachées et matériel de sécurité, etc.).

Nous sommes convaincus qu'à terme un statut spécifique devra être octroyé à l'ensemble de la filière datacenter, qui pourra être activé rapidement en cas de crise et apportera une lisibilité accrue des dispositifs dérogatoires pour les personnels concernés. C'est à ce prix que nous obtiendrons un confinement apaisé des citoyens et usagers, et la continuité d'activité de nos administrations et entreprises.

### **À propos de France Datacenter**

France Datacenter représente et assure la promotion de la filière comme socle de la performance et de la fiabilité de l'économie numérique. Acteur naturel de la réflexion sur les enjeux des industries numériques, l'association favorise la formalisation des savoirs, le développement des compétences et l'adoption des meilleures pratiques par les professionnels, afin d'améliorer la compétitivité de la filière française face à ses concurrents européens. <http://www.francedatacenter.com/>

### **Contact :**

Guilhem COTTET, Délégué général, [guilhem.cottet@francedatacenter.com](mailto:guilhem.cottet@francedatacenter.com), 06 31 79 95 13